

Devenir membre maintenant  
sous [udc.ch/participer](https://udc.ch/participer)

# Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Juin 2025

**Insécurité  
migratoire : il faut  
agir avec fermeté !**

Page 4



**Imposition indivi-  
duelle : un monstre  
bureaucratique**

Page 7



**Valeur locative :  
supprimons l'impôt  
fantôme !**

Page 13



## Taux d'immigration record La bombe migratoire à retardement



# Les Suisses se défendent !

**Différentes votations montrent que la population suisse en a assez de la politique multiculturelle des autres partis.**

Le 18 mai, plusieurs votations ont eu lieu dans les cantons et les communes. Les électeurs suisses commencent à se défendre ; dans la commune schwytzoise de Muotathal, par exemple, **une ancienne école devait être réaffectée à l'accueil de demandeurs d'asile**. 86 % des votants ont dit non. Les gens en ont assez du chaos de l'asile provoqué par le conseiller fédéral socialiste Beat Jans.

Dans le district de Küssnacht, les électeurs ont également sorti le carton rouge. On voulait y construire un nouvel « hôtel pour requérants d'asile » pour 7,3 millions de francs. Les gens se défendent et c'est tant mieux. Il n'est pas acceptable que des migrants du monde entier continuent à être répartis dans les communes avec tous les coûts et problèmes que cela implique.

Dans le canton de Saint-Gall, les électeurs ont rejeté la nouvelle péréquation

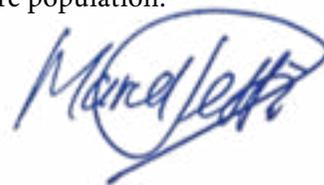
financière. La ville de Saint-Gall voulait encore plus de millions de recettes fiscales. Tous les autres partis étaient pour, **seule l'UDC a combattu le projet**. Selon elle, il ne faut pas récompenser le gouvernement de gauche rose-verte de la ville pour son gaspillage de l'argent des contribuables. Le chef de groupe de l'UDC, Sascha Schmid, a parlé clairement : « Nous attendons de la ville de Saint-Gall qu'elle règle elle-même ses problèmes financiers. Alors économisez ! »

Le vote dans la petite ville thurgovienne de Weinfelden a également été intéressant : La population a dit **non à un carré spécial pour les musulmans dans le cimetière**.

La tendance se poursuit donc ; la population renforce l'UDC non seulement lors des élections, mais aussi lors des vota-

tions. Elle en a assez de la politique multiculturelle des autres partis menée à ses dépens.

**Quid du conseiller fédéral socialiste Beat Jans ?** Il célèbre ostensiblement le ramadan et affirme que l'islam fait partie de la Suisse. Au lieu de profiter de l'occasion et de stopper, avec l'Allemagne, l'immigration illégale aux frontières, il poursuit sa politique d'asile chaotique, mettant en danger la sécurité de sa propre population.



**Marcel Dettling**  
Conseiller national et président  
de l'UDC Suisse



# « Clause de sauvegarde », quand Bruxelles et Berne avancent masqués

**La libre circulation des personnes et des biens fait partie de l'ADN de l'Union européenne. Jamais la Commission n'acceptera la moindre entrave à ce principe fondateur. Mais Bruxelles et la Berne fédérale savent ruser quand il faut rassurer la population suisse à dessein. C'est le but de la mystifiante « clause de sauvegarde ». Décryptage.**



Par Céline Amaudruz,  
Conseillère nationale,  
Genève (GE),

Tuons tout suspens sans tarder ! Cette clause n'a qu'une raison d'être : tromper la population suisse en la rassurant afin qu'elle soutienne l'accord colonial imposé par Bruxelles. Cet accord soumet notre pays aux juges de l'UE. Ce n'est donc plus nous qui décidons, mais eux !

Notre pays souffre des nuisances que provoque l'immigration sans contrôle. Infrastructures de transports, de santé, de formation surchargée, hausse vertigineuse des loyers, atteintes de plus en plus lourdes au milieu naturel.

La clause de sauvegarde censée tranquilliser les naïfs a donc été élaborée. Pour la mettre en œuvre, il faudrait que la Suisse connaisse de graves problèmes économiques ou sociaux qu'il faudra définir d'un commun accord avec Bruxelles. Le Conseil fédéral envisage divers critères. Augmentation trop importante de l'immigration nette, du chômage, de l'emploi frontalier et du taux d'aide sociale, pénuries de logements, congestions des transports et autres. Un véritable inventaire à la Prévert pour convaincre le quidam qu'un certain contrôle de l'immigration serait garanti.

## **A la fin, c'est de toute manière l'UE qui décide**

En pratique, il faudra d'abord que le Conseil fédéral admette l'existence de certains problèmes. Soyons clairs, ce n'est pas de-

main la veille. Le Conseil fédéral préférera nier un problème réel en Suisse par peur de se confronter à l'UE. Ensuite – dans l'hypothèse où le Conseil fédéral retrouverait soudainement son courage – Bruxelles aura son mot à dire, alors même

qu'on sait qu'elle ne tolère aucune entorse à la libre circulation. La Commission refusera d'entrer en matière, indiquant à nos Sages qu'ils ne doivent pas aller plus loin. Admettons enfin que le Conseil fédéral soit non seulement courageux, mais même téméraire et mette en œuvre

la clause unilatéralement. Les juges étrangers entreront en action, infligeant à cette petite Suisse rétive les représailles qu'ils estimeront judicieuses.

Jamais le Conseil fédéral ne se risquera jusque-là. Seule l'initiative UDC contre une Suisse à 10 millions d'habitants sauvera notre pays de l'immigration sans contrôle. Tout le reste n'est qu'artifice.



# Face à l'insécurité migratoire, il faut agir avec fermeté

L'agression survenue à Neuchâtel rappelle les dérives d'un système migratoire défaillant. Face à ces actes intolérables, il est urgent de rétablir le contrôle des frontières et d'appliquer des mesures fermes pour garantir la sécurité de la population suisse.



Par Didier Calame,  
Conseiller national,  
Les Planchettes (NE)

Récemment, à Serrières, un passager a sorti un couteau en pleine rame de tram. Ni Marseille, ni Berlin : en Suisse. L'auteur est un requérant d'asile. Cet in-

## L'asile ne doit pas devenir un danger pour la sécurité publique

Qu'un individu manifestement instable puisse embarquer armé dans un tram, semer la panique, puis regagner la rue quelques heures plus tard interroge gravement l'efficacité de notre système. Où sont les mesures d'expulsion ? Où est la tolérance zéro face aux comportements délictueux ? L'État de droit ne peut tolérer que le laxisme devienne la norme.

il désormais que les Suisses s'habituent à vivre dans la crainte et l'insécurité sur leur propre sol ?

## Un sursaut politique devient indispensable

Le droit d'asile ne doit pas devenir un prétexte pour tolérer des comportements menaçant l'ordre public. Les in-



cident, heureusement sans victime, illustre tristement l'état préoccupant de notre politique migratoire.

Durant des années, on a présenté l'immigration comme une richesse et l'asile comme un devoir inconditionnel. Pourtant, les faits démontrent que certains abusent de l'hospitalité suisse et mettent en danger la sécurité des citoyens, notamment les plus vulnérables.

« Les individus violents (...) doivent être renvoyés dans leur pays d'origine. »

Plus inquiétante encore est la réaction des autorités : silence politique, indifférence administrative, comme si ces faits étaient devenus acceptables. Faut-

dividus violents n'ont pas leur place chez nous. Ils doivent être renvoyés dans leur pays d'origine.

L'incident de Neuchâtel rappelle l'urgence de mieux contrôler nos frontières et de renforcer notre politique migratoire. Il est encore temps d'agir. L'initiative pour la protection des frontières offre cette possibilité. Mais pour inverser la tendance, il faut désormais de la clarté, du courage et de la détermination.

# Vous avez dit neutralité ? Oui, neutralité !



**Vous avez dit neutralité ? Oui ! Mais pas celle qui rime avec passé. Non, notre neutralité doit aujourd'hui rimer avec responsabilité, crédibilité. Et demain, elle doit toujours être un outil de paix, assurant notre propre sécurité et offrant au monde un espace de dialogue entre les peuples.**



Par Pierre-André Page,  
Conseiller national,  
Châtonnaye (FR)

Il y a quelques jours, la Chine et les Etats-Unis se rencontraient pour évoquer le dossier des droits de douane et rechercher des solutions à cette crise économique-politique. Où ces géants se sont-ils rencontrés ? A Genève, en Suisse. Pourquoi ? Parce que notre pays n'est aligné sur aucun bloc, parce que nous sommes un espace de confiance. Parce que notre neutralité est une réalité.

Sauf qu'aujourd'hui, notre neutralité est chahutée, malmenée, caricaturée. Elle est surtout incomprise, d'abord chez nous. La prochaine votation, en 2026, nous offre une fantastique occasion pour un vrai débat : car au cœur d'un monde où les tensions internationales s'intensifient et où le multilatéralisme se meurt face à la montée de totalitarismes sociaux, économiques ou politiques, notre neutralité mérite d'être expliquée. Elle doit être cohérente et pérenne. Il est donc nécessaire que les principes de notre neutralité permanente soient inscrits dans notre Constitution.

### **Ni indifférents, ni inactifs : neutres !**

Notre pays n'est pas égoïste. Au cœur de l'Europe, nous connaissons la valeur des

échanges avec nos voisins qui font vivre notre économie. Nous connaissons l'importance de nos réseaux routiers et ferroviaires qui réunissent les extrêmes du continent. Nous connaissons la valeur de l'eau qui coule de nos montagnes vers les mers du nord et du sud. Nous avons conscience de notre position, nous ne sommes pas repliés sur nous-mêmes ! Nous ne sommes ni indifférents et ni inactifs.

Notre neutralité nous permet de faciliter le dialogue entre parties en conflits et grâce à notre diplomatie, à nos bons offices, d'être un instrument, discret et à l'écoute. Notre neutralité est une force de paix : à nous d'en prendre soin. Pour les autres comme pour nous.

# Protégeons la Suisse en protégeant nos frontières



**Les frontières non-gardées sont devenues un véritable appel d'air pour les criminels que plus aucun artifice médiatique ne peut cacher. 10 ans après la « Willkommenskultur » d'Angela Merkel, l'Allemagne du chancelier Merz vient de rétablir le contrôle de ses frontières. La Suisse doit aussi reprendre en main ses frontières.**



Par Yvan Pahud  
Conseiller national,  
L'Auberson (VD)

La criminalité transfrontalière explose. Des gangs venus de France et d'ailleurs traversent nos frontières sans difficulté, cambriolent, agressent, attaquent des distributeurs à l'explosif ... puis repartent aussi vite. En Suisse, des centaines de victimes paient le prix d'un système de sécurité fondé sur un mirage : Schengen.

Promis comme un rempart en 2005, l'accord Schengen a affaibli notre sécurité nationale. La Suisse a échangé le contrôle physique de ses frontières contre un simple accès à une base de données européenne. C'est comme laisser sa porte d'entrée grande ouverte, en espérant qu'une alarme suffira à vous protéger.

## Schengen ne fonctionne pas

Même l'Allemagne, pourtant pilier de Schengen, a ouvert les yeux. Le nouveau chancelier Friedrich Merz a réintroduit des contrôles aux frontières. Face à la hausse des trafics, à l'immigration illégale et aux risques terroristes, Berlin – après 10 ans d'égarement naïf – a reconnu l'évidence : Schengen ne fonctionne pas. Pourquoi la Suisse persiste-t-elle dans l'aveuglement ? Des mesures existent. Des patrouilles douanières mobiles et permanentes, une surveillance électronique renforcée des points d'accès, et surtout, un rétablissement clair des contrôles physiques aux frontières. Ce ne sont pas des rêves, mais des urgences.

## Il faut cesser de tolérer l'intolérable

Les citoyens suisses ne doivent plus subir la délinquance importée, les violences gratuites et les fermetures de distributeurs de billets pour cause d'insécurité.

Il faut cesser d'être naïfs. Le temps est venu de défendre notre souveraineté.

C'est pourquoi nous appelons toutes les Suissesses et tous les Suisses à signer l'initiative pour la protection des frontières. Cette initiative vise à remettre la sécurité de notre pays entre nos mains. Elle exige le retour des contrôles systématiques aux frontières suisses.

Signez-la, faites-la signer autour de vous. Ce combat n'est ni idéologique ni partisan. Il concerne la sécurité, la dignité et la liberté de vivre en paix chez nous.

# Imposition individuelle : un monstre bureaucratique sans valeur ajoutée

**La pénalisation du mariage doit enfin être supprimée, mais pas de cette manière. L'imposition individuelle sera extrêmement complexe et pénalisera la moyenne, qui devra payer beaucoup plus.**



Par Paolo Pamini,  
Conseiller national,  
Lugano (TI)

L'initiative veut que toutes les personnes adultes soient imposées individuellement. Ce changement entraînerait d'une part, une pénalisation de la classe moyenne, et d'autre part, une augmentation massive de la bureaucratie.

## **2'000 nouveaux fonctionnaires ? Non merci !**

L'imposition individuelle déclencherait d'un seul coup 1,7 million de déclarations d'impôt supplémentaires, qui devraient toutes être traitées et contrôlées chaque année. Cela nécessiterait presque 2'000 nouveaux fonctionnaires des impôts dans toute la Suisse, qui n'apporteraient aucune valeur ajoutée.

## **Les effets bénéfiques sont risibles !**

Même dans les scénarios les plus optimistes, la réforme ne créerait que 44'000 postes à plein temps dans toute la Suisse, et ce une seule fois, tandis que 100'000 immigrés supplémentaires arrivent chaque année.

À cela s'ajoute le fait que l'imposition individuelle privilégie le partage de l'activité professionnelle à 50 % chacun. Les couples mariés qui choisissent une autre répartition sont massivement désavantagés fiscalement par

la progressivité. Les familles monoparentales, elles aussi, avec des revenus moyens à élevés, paieraient plus.

## **De nouvelles injustices ? Non merci !**

L'imposition individuelle crée également de nouvelles injustices. Un partenaire gagne 20'000 francs, l'autre

500'000 : seul le premier reçoit des réductions de primes, bien que le couple puisse assumer les coûts. Il en va de même pour toutes les aides conditionnées au revenu. Pour éviter cela, il faudrait encore plus de bureaucratie et de nouvelles lois.

L'alternative ? Le système de splitting, déjà appliqué dans plus de la moitié des cantons, permet de supprimer la pénalisation du mariage dans l'impôt fédéral direct sans alourdir le système.



# Comment la Suisse s'affirme-t-elle dans le contexte international ? S'attacher à l'UE serait particulièrement fatal en ce moment

**Le monde est en mouvement. Conflits commerciaux, sanctions, jeux de pouvoir géopolitiques ... pour réussir, il faut des fondations solides. L'indépendance et la neutralité suisses sont un roc dans la tempête.**



Par Magdalena Martullo-Blocher, Conseillère nationale, Lenzerheide (GR) et Meilen (ZH)

La Suisse est un pays sans ressources naturelles, avec un petit marché intérieur et un terrain difficile. Pourtant, nous comptons aujourd'hui parmi les pays les plus riches et les plus innovants du monde. Pourquoi ? Parce que nous nous sommes développés très tôt sur le plan industriel, que nous avons exploité l'énergie hydraulique, que nous avons exporté et que nous avons investi dans l'éducation.

Alors que d'autres pays se reposaient sur leur grand marché intérieur, la Suisse a toujours dû être plus intelligente, plus rapide et meilleure. Elle s'est ainsi affirmée comme une nation commerciale et industrielle neutre et indépendante. Nous n'appartenons à aucun bloc de pouvoir. Nous entretenons de bonnes relations avec tous, y compris avec les grandes puissances que sont les Etats-Unis et la Chine.

Nous disposons d'un réseau de 34 accords de libre-échange avec 44 partenaires. D'autres sont prévus avec l'Inde, la Thaïlande et la Malaisie. Ce n'est pas le cas de l'UE, des Etats-Unis et de la Chine ; les Etats-Unis ont informé à Genève que la Suisse serait le prochain pays à conclure un « deal ». La Chine veut quant à elle moderniser l'accord de libre-échange existant avec la Suisse. Nous devons maintenant saisir ces opportunités vite et bien !

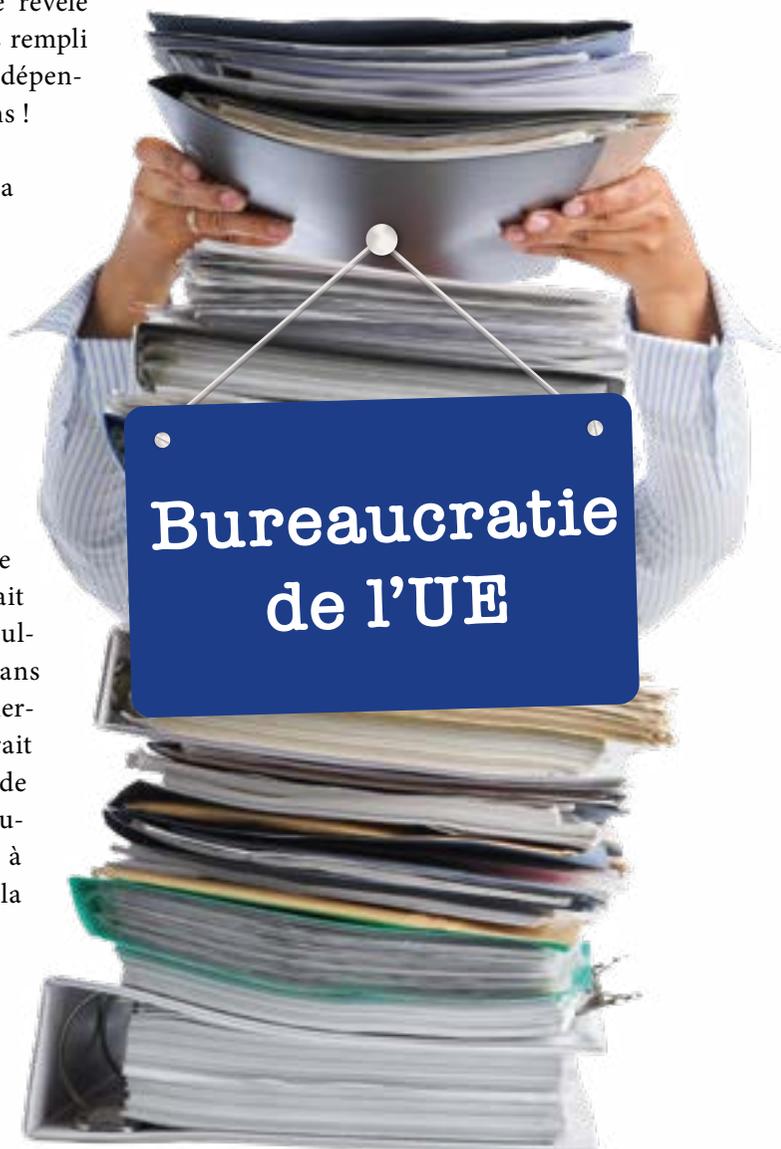
## Même Trump ne fait pas de telles demandes

Alors que la Suisse peut agir depuis une position d'indépendance et de force, l'UE est déjà dépassée par elle-même et s'enfonce dans la bureaucratie, les dettes et les crises politiques. Avec ses airs de donneuse de leçons, elle heurte le monde entier. Malgré cela, des politiciens et des bureaucrates associatifs apeurés veulent désormais se glisser sous le parapluie protecteur de l'UE, prétendument plus sûr. Mais celui-ci se révèle être un sac à malices rempli de prescriptions, de dépendances et de sanctions !

Seule Bruxelles a l'idée de lier le commerce commun à une reprise en blanc de la législation et à des sanctions. Même Donald Trump n'a jamais réclamé une telle chose ! La capacité d'innovation de nos entreprises serait étouffée, notre agriculture réglementée dans l'abîme et notre énergie hydraulique devrait produire au service de l'UE. Le traité de soumission mettrait fin à l'indépendance et à la voie du succès de la Suisse. Et pour tout cela, nous devrions encore verser des milliards à Bruxelles !

## L'UE a connu son heure de gloire il y a longtemps

La plus grande erreur serait de renoncer maintenant encore à notre autodétermination et de nous soumettre précisément à ce bloc dont les meilleurs jours sont derrière lui depuis longtemps. Nous n'avons pas besoin de colonisateurs et de juges européens. Nous avons besoin de courage pour continuer à être autonomes. C'est ainsi que nous resterons innovants, prospères et libres.



# Le traité de soumission à l'UE nécessite la majorité du peuple et des cantons

**Le processus est tout bonnement épouvantable : La démocratie directe de la Suisse est mise à mal et le droit de vote est retiré aux citoyens suisses. L'UDC est le seul parti à s'y opposer fermement !**



Par Thomas Aeschi,  
Conseiller national et  
président du groupe,  
Baar (ZG)

Le 30 avril 2025, les deux conseillers fédéraux UDC Guy Parmelin et Albert Rösti se sont battus avec la présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter pour que le traité de soumission à l'UE nécessite non seulement l'approbation du peuple mais aussi celle des cantons (majorité des cantons).

Avec une faible majorité de 4 contre 3, ils ont cependant été mis en minorité par les deux conseillers fédéraux socialistes Beat Jans et Elisabeth Baume-Schneider, par le conseiller fédéral PLR Ignazio Cassis et par le conseiller fédéral du Centre Martin Pfister. Lors

de la conférence de presse, le conseiller fédéral Ignazio Cassis a reconnu ouvertement que les membres du Conseil fédéral avaient décidé en fonction de leurs préférences politiques personnelles.

La séance du Conseil fédéral du 7 juin 2004 s'est déroulée de manière très similaire: le chef du département de la justice de l'époque, Christoph Blocher, voulait un référendum obligatoire pour les accords de Schengen/Dublin. **A l'époque également, les europhiles du Conseil fédéral avaient fait fi de notre démocratie directe.**

Du point de vue de l'UDC, il est indispensable que le traité de soumission à l'UE soit obligatoirement soumis à la majorité du peuple et des cantons, **car il a d'énormes conséquences pour l'ensemble de notre système politique :**

La Suisse s'engagerait à appliquer tous les arrêts rendus par la Cour de justice de l'UE depuis 1999 (Bilatérales I), ainsi que tous les arrêts futurs de la CJUE. En outre, nous devons reprendre toutes les nouvelles lois et tous les nouveaux règlements de l'UE.

Avec le traité de soumission à l'UE, il ne sera plus possible de voter librement en Suisse. En effet, si le peuple osait rejeter par référendum la reprise de la nouvelle législation de l'UE, **cette dernière serait habilitée, avec le traité de soumission, à nous punir pour notre « mauvais » comportement de vote.** De telles dispositions coloniales sont inacceptable pour un État souverain !



# Attaques de loups : des mesures urgentes sont nécessaires

Le laxisme et le manque de réactivité des autorités vaudoises suscitent la colère des éleveurs. Quand bien même il aurait été possible d'agir efficacement, en ordonnant le tir immédiat des loups auteurs de plusieurs attaques perpétrées sur un troupeau d'ovins dans le nord vaudois en avril dernier.



Par Jacques Nicolet,  
Conseiller national,  
Lignerolle (VD)

Occupé au contrôle matinal de son troupeau de moutons, un éleveur vaudois a fait une macabre découverte. Une dizaine de ses brebis gisaient au sol, déchiquetées et éviscérées par des loups.

Bien que toutes les mesures de protection exigées étaient respectées, de nouvelles attaques se sont réitérées sur ce même troupeau.

Dès la première attaque, les services cantonaux ont constaté les dégâts et organisé une surveillance du troupeau les nuits suivantes. Deux loups ont été aperçus à proximité immédiate du troupeau, démontrant qu'il ne s'agissait pas d'une meute.

## L'administration se cache derrière des prétextes

Ayant vu un troisième loup à environ 1 kilomètre du troupeau, les autorités vaudoises ont attribué ces carnages à une meute, trouvant ainsi la parade de se réfugier derrière l'ordonnance fédérale sur la chasse

qui n'autorise pas les tirs sur des meutes avant le 1er juin.

Malgré le fait que les seuils de dommages inscrits dans la législation aient été largement dépassés, l'interprétation faite par le Canton de Vaud n'est pas adéquate et démontre les lacunes de la législation sur la chasse.

Il devient donc urgent d'apporter des corrections législatives, notamment en

« Malgré le fait que les seuils de dommages inscrits dans la législation aient été largement dépassés, l'interprétation faite par le Canton de Vaud n'est pas adéquate et démontre les lacunes de la législation sur la chasse. »

donnant la possibilité d'accorder le tir toute l'année, pour des loups problématiques, y compris ceux appartenant à une meute et causant d'importants dommages.

## L'UDC restera toujours avec les éleveurs

Les conséquences de ces attaques sont dramatiques pour nos éleveurs et nous ne pouvons pas leur imposer de cohabiter avec le loup, sans proposer des moyens rigoureux de gestion et de régulation des prédateurs posant problème.

L'UDC sera toujours du côté des éleveurs afin qu'ils puissent exercer leur métier sereinement, tout en assurant l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires.



Plus frais,  
l'ail suisse  
un vrai délice sur le grill.



Prix par pièce CHF 1.40 | Poids : ca. 80-100g pce.

Commandez avec la mention « Franc-parler » et recevez 2 pièces gratuites !

Frais d'envoi : jusqu'à 1.8 kg, CHF 10.50 / jusqu'à 9.8 kg, CHF 13.00 / jusqu'à 29.8 kg, CHF 22.00 (emballage env. 200 g)  
Expédition le mardi.

Schweizer Knoblauch | CH-8586 Buchackern | T. 079 341 05 02  
info@schweizer-knoblauch.ch | schweizer-knoblauch.ch

Devenir membre maintenant  
sous [udc.ch/participer](http://udc.ch/participer)



# Natels à l'école : entre liberté, contrôle et bon sens



**Les téléphones portables sont devenus omniprésents dans les salles de classe. Faut-il les interdire, mieux les encadrer ou s'en remettre à la responsabilité individuelle ? La question mérite sérieusement d'être posée.**



Par Sylvain Freymond,  
Conseiller national,  
Montricher (VD)

Aujourd'hui, un élève sur deux consulte son téléphone pendant les cours. Notifications, réseaux sociaux, jeux : les distractions sont nombreuses, et l'attention s'effrite. Beaucoup d'enseignants tirent la sonnette d'alarme : comment transmettre un savoir quand l'écran prend toute la place ?

Certains établissements ont réagi avec des règles strictes, voire des interdictions complètes. D'autres misent sur la responsabilisation des élèves, avec un succès variable. Une chose est sûre : le téléphone

n'est plus un simple outil, il devient également un enjeu pédagogique et éducatif.

L'UDC ne prône pas de solution unique imposée depuis Berne.

Chaque école, chaque canton, doit pouvoir décider en fonction de ses réalités. Mais il est essentiel de poser le débat : quelles limites fixons-nous ? Quel est le rôle de l'école et surtout celui des parents ?

**La responsabilité des parents est centrale**

Car la responsabilité ne peut pas reposer uniquement sur les enseignants. Offrir un

---

**« Il est essentiel de poser le débat : quelles limites fixons-nous ? Quel est le rôle de l'école et surtout celui des parents ? »**

---

smartphone à son enfant, c'est aussi accepter d'en fixer les règles. À la maison aussi, les parents doivent reprendre leur rôle d'éducateurs et montrer l'exemple !

Le numérique fait partie de la vie. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais de trouver un équilibre. Ce débat mérite mieux que des slogans. Il touche à la qualité de notre enseignement, à l'autorité de l'école et surtout au bien-être de nos enfants. L'UDC continuera de défendre une école exigeante, respectueuse et consciente des nouveaux défis.

# Antisémitisme : une menace croissante en Suisse

**L'année 2024 marque une recrudescence d'actes et de propos antisémites en Suisse. Manifestations estudiantines, réseaux sociaux ou événements culturels : le phénomène inquiète. Il faut revoir nos politiques d'immigration et de sécurité !**



Par Michaël Buffat,  
Conseiller national,  
Vuarrens (VD)

En mai 2024, des manifestations ont secoué les universités suisses, notamment l'UNIL et l'UNIGE, où des étudiants ont occupé des locaux pour soutenir la cause palestinienne. Si le débat universitaire est légitime, plusieurs slogans entendus ont franchi une ligne rouge : appels à la haine, amalgames et messages clairement antisémites, parfois diffusés en toute impunité.

Il y a quelques jours, c'est l'Eurovision qui a suscité la controverse. La candidate israélienne Eden Golan a été visée par des huées et des manifestations virulentes. Là encore, la critique politique

a parfois cédé la place à des discours antisémites, sous couvert de militantisme.

## Le problème est importé par l'immigration massive

Selon les derniers rapports du CICAD, les actes antisémites sont en hausse constante en Suisse romande. Internet, réseaux sociaux, universités : les canaux d'expression se multiplient. Plusieurs analystes notent la convergence entre une frange radicale de la nouvelle gauche, favorable à une lecture décoloniale et antisioniste du conflit israélo-palestinien, et une partie des jeunes issus de l'immigration musulmane, souvent sensibles à ces récits.

Cette jonction idéologique, si elle ne représente évidemment pas l'ensemble d'une communauté, contribue à banaliser certains discours, dans un climat où l'émotionnel l'emporte souvent sur la nuance. À cela s'ajoute une difficulté

croissante à encadrer les dérives dans les lieux publics, faute de moyens, de volonté politique, ou de clarté juridique.

Comment lutter contre cette nouvelle forme de l'antisémitisme ? En reprenant en main l'immigration et en particulier l'immigration clandestine qui emprunte les voies de l'asile pour s'installer en Europe et en Suisse.

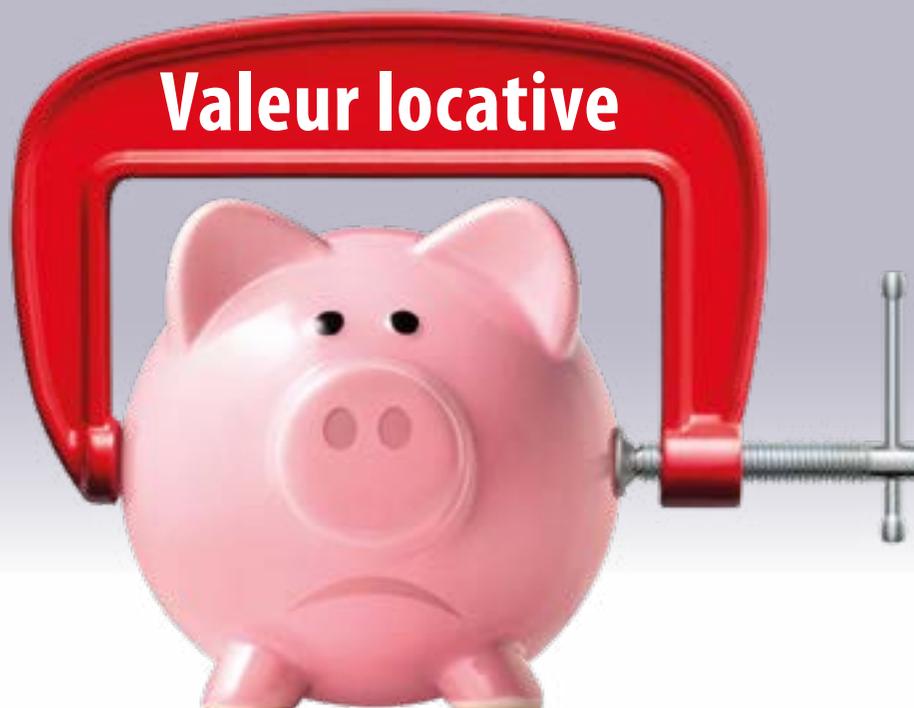
## Signez l'initiative UDC maintenant

Face à cette réalité, nous réclamons une meilleure régulation de l'immigration, ainsi que l'expulsion systématique des étrangers auteurs de crimes haineux. Notre initiative pour la protection des frontières constitue la meilleure solution.

Soutenir cette initiative en la signant et en la faisant signer, c'est affirmer que la Suisse ne doit pas devenir une terre de haine importée.



# Supprimons l'impôt fantôme sur la propriété du logement



**L'arrêté fédéral concernant les impôts cantonaux sur les immeubles de résidence secondaire – et par conséquent le changement de système dans la fiscalité de la propriété du logement avec la suppression de l'imposition de la valeur locative – sera soumis au vote le 28 septembre.**



Par Marco Chiesa,  
conseiller aux États,  
Ruvigliana (TI)

La réforme adoptée par le Parlement supprime enfin l'imposition de la valeur locative sur les logements occupés par leurs propriétaires, un impôt incohérent avec le système et injuste. Le projet est réfléchi et équilibré. Il abolit l'imposition de la valeur locative – en contrepartie, certaines possibilités de déductions fiscales sont logiquement supprimées.

## L'accès au logement est encouragé

Toutefois, les incitations fiscales pour les rénovations énergétiques et les mesures de protection de l'environnement restent de

la compétence des cantons. Une nouveauté : les jeunes familles qui accèdent pour la première fois à la propriété bénéficient d'une déduction ciblée des intérêts hypothécaires. Ainsi, la promotion de l'accès à la propriété, inscrite dans la Constitution fédérale, est enfin mise en œuvre.

Pour les logements mis en location, les revenus locatifs continueront d'être imposés, tandis que les charges afférentes, y compris les intérêts hypothécaires proportionnels, resteront déductibles.

Dire oui au décret fédéral sur les impôts cantonaux sur les immeubles ne signifie pas seulement l'abolition de l'imposition de la valeur locative. Un oui offre aussi aux cantons la possibilité d'introduire un impôt cantonal sur les résidences secondaires occupées par leurs propriétaires. Cela concerne en particulier les cantons

de montagne et touristiques, où les résidences secondaires sont nombreuses, qui pourront. Ils pourront ainsi compenser les pertes de recettes liées à la suppression de la valeur locative.

## Le fédéralisme est renforcé

Par cette décision, les cantons obtiennent la faculté d'introduire un tel impôt par le biais d'une loi cantonale. Chaque canton décidera ensuite de manière autonome – conformément au principe du fédéralisme – s'il souhaite ou non instaurer cet impôt.

La suppression de cet impôt injuste sur la valeur locative est attendue depuis longtemps. La réforme apporte enfin plus d'équité pour tous les propriétaires ainsi que pour celles et ceux qui rêvent de posséder leur propre logement ou sont déjà en chemin pour y parvenir.



# Seule l'initiative pour la durabilité peut endiguer la surpopulation

**L'initiative pour la durabilité (NON à une Suisse à 10 millions d'habitants) est la seule réponse crédible à l'explosion démographique. Elle permet de freiner l'immigration de masse et d'empêcher la Suisse d'asphyxier. Protégeons nos ressources, notre territoire et notre souveraineté.**



Par Piero Marchesi,  
Conseiller national,  
Tresa (TI)

En 20 ans, la Suisse a accueilli 1,5 million d'habitants supplémentaires. Ces dernières années, la population a augmenté à un rythme effréné de plus de 100'000 personnes par an. Cela revient à créer tous les deux ans une ville de la taille de celle de Genève. Si rien ne change, nous atteindrons bientôt les 10 millions d'habitants.

Cette croissance met sous tension toutes nos infrastructures : pénuries de logement, loyers qui explosent, routes engorgées, transports publics saturés, hôpitaux débordés. Nos paysages disparaissent peu à peu sous le béton et l'environnement en paie le prix fort. Ce développement n'est ni durable ni souhaitable.

## La libre circulation amplifie le problème

Le comble, c'est que malgré cette immigration incontrôlée, notre économie continue de manquer de main-d'œuvre qualifiée. La libre circulation des personnes a largement échoué à répondre aux besoins réels du pays. Si nous avons besoin de médecins, faisons-les venir, mais en évitant

qu'ils soient accompagnés de milliers de patients. Sinon, nous ne résoudrons jamais le problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Face à cette dérive, seule l'initiative pour la durabilité propose une solution claire et courageuse. Elle impose une limite à la population résidente permanente et oblige la Confédération à agir, notamment en reprenant enfin le contrôle sur l'immigration.

**Dire OUI à l'initiative pour la durabilité, c'est dire stop à l'explosion démographique, c'est préserver notre souveraineté, notre qualité de vie et les valeurs qui font la Suisse.**

# Impôt sur les successions, le socialisme du pire !

L'initiative populaire fédérale « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) » a été lancée par les jeunesses socialistes (JS), qui nous ont habitués à ce qu'il y a de pire en matière de propositions politiques. Et ici, nous ne sommes pas déçus !



Par Manfred Bühler,  
Conseiller national,  
Cortébert (BE)

Sous prétexte de « justice sociale », concept fumeux et impossible à définir, les JS ont donc concocté un texte qui entend confisquer la moitié des successions de plus de 50 millions de francs en Suisse. Les héritages ou les donations seraient taxés à 50 % dès qu'ils dépassent la franchise précitée.

Apparemment, les jeunes pousses socialistes ont la mémoire courte. Ou alors leurs

ainés ne leur ont pas relaté la gifle prise à 71 % de non en 2015 par une initiative similaire, qui visait à taxer à 20 % les successions supérieures à deux millions, mais qui précisait au moins que des rabais devaient être consentis pour préserver les successions constituées d'une entreprise.

## Le délire s'aggrave

Si l'initiative de refusée en 2015 prétendait au moins essayer de préserver les entreprises, qui sont généralement la part principale des successions ou donations d'un montant important, la nouvelle initiative efface complètement cette dernière parcelle de raison. En clair, si vous avez réussi en créant une entreprise prospère qui vaut plus de 50 millions à votre décès, les héritiers

devront en vendre une grande partie pour payer le tarif délirant de 50 % d'imposition. Cela signifie ni plus ni moins la fin de centaines d'entreprises familiales à succès, qui constituent la colonne vertébrale de notre économie de PME, dont la diversité fait la force.

La conséquence d'une telle réglementation sera très simple : les personnes fortunées quitteront la Suisse ou trouveront des astuces juridiques pour éviter cette imposition confiscatoire. Les pertes fiscales liées à ces départs seront colossales, bien plus élevées que les maigres recettes qui pourront encore être tirées des personnes restantes. Au final, il ne restera à la Suisse que ses yeux pour pleurer. **C'est donc un grand NON qui s'imposera dans les urnes !**

## Je m'engage pour un avenir sûr et libre !

- Je souhaite devenir membre de l'UDC dans ma région et être invité à participer aux assemblées et aux manifestations (paiement d'une cotisation requis)
- Je souhaite être informé des activités en cours et recevoir les communiqués de presse et articles de l'UDC. Merci de m'envoyer gratuitement la newsletter à mon adresse e-mail ci-dessous.
- J'aimerais être informé par WhatsApp des principales activités de l'UDC Suisse. Numéro de Natel WhatsApp: \_\_\_\_\_
- Je soutiens l'UDC financièrement
  - Je verse \_\_\_\_\_ francs de don sur le compte IBAN de l'UDC Suisse **IBAN CH83 0023 5235 8557 0001Y**
  - Merci de m'envoyer un **bulletin de versement**
- J'accepte que la publicité de l'UDC soit envoyée à mon adresse

Nom/Prénom

Rue

NP/Localité

Téléphone

Courriel

Signature

Faites un don :



Pour une Suisse forte

**Découper, glisser dans une enveloppe et renvoyer à l'adresse suivante :**

UDC Suisse, secrétariat général, case postale, 3001 Berne, Courriel : [info@udc.ch](mailto:info@udc.ch), téléphone 031 300 58 58

# Participez à un évènement du 1<sup>er</sup> août

Rencontrez nos Conseillers nationaux, Conseillers aux Etats, Conseillers d'Etat et Conseillers fédéraux

## Les conseillers fédéraux Albert Rösti et Guy Parmelin ainsi que l'ancien conseiller fédéral Ueli Maurer

### Albert Rösti, Conseiller fédéral

|            |             |  |
|------------|-------------|--|
| 31.07.2025 | 16h         | Basse-Vendline (JU)  |
| 31.07.2025 | 19h         | Luzern beim KKL  |
| 01.08.2025 | 10h-12h30   | Discours à Goms (Dorfplatz Münster)                            |
| 01.08.2025 | 13h-15h     | Discours à Pierrafortscha («La carrière»)                      |
| 01.08.2025 | 16h30-18h30 | Discours à Les Planchettes («au Pavillon»)                     |
| 01.08.2025 | 20h-22h     | Discours des deux SVP BL, Berghaus Oberbölichen, 4458 Eptingen |

### Guy Parmelin, Conseiller fédéral

|            |         |  |
|------------|---------|--|
| 31.07.2025 | 17h-22h | Place du Petit Pont, 1926 Fully VS, Discours Bundesrat Parmelin um 21h30 |
|------------|---------|--|

### Ueli Maurer, ancien Conseiller fédéral

|            |         |  |
|------------|---------|--|
| 01.08.2025 | 10h-13h | Alp Schindelberg, 8638 Goldingen SG, Nur mit 2-stündigem Fussmarsch erreichbar, Keine Anmeldung, im Freien |
|------------|---------|--|

### Canton d'Argovie

#### Martina Bircher, Conseillère d'Etat

|            |         |  |
|------------|---------|--|
| 31.07.2025 | 19h-21h | Holzhof der Gemeinde Dintikon, 5606 Dintikon |
| 01.08.2025 | 20h-22h | Schulhaus Wiliberg, 5058 Wiliberg            |
| 01.08.2025 | 13h     | Forstwerkhof, 5732 Zetzwil                   |

#### Andreas Glarner, Conseiller national

|            |       |  |
|------------|-------|--|
| 31.07.2025 | 20h15 | Festzelt auf dem Schulhausplatz Festwirtschaft ab 18h Dorf, 4303 Kaiseraugst |
|------------|-------|--|

#### Jean-Pierre Gallati, Conseil d'Etat

|            |           |                                       |
|------------|-----------|---------------------------------------|
| 01.08.2025 | 09h30-13h | Schloss Lenzburg, 5600 Lenzburg       |
| 01.08.2025 | 14h-16h   | Solino – Wohnen im Alter, 5623 Boswil |

#### Stefanie Heimgartner, Conseillère nationale

|            |           |                                    |
|------------|-----------|------------------------------------|
| 01.08.2025 | 18h-22h30 | Schulanlage Brühl, 5412 Gebenstorf |
|------------|-----------|------------------------------------|

#### Christoph Riner, Conseiller national

|            |     |   |
|------------|-----|---|
| 31.07.2025 | 19h | Mehrzweckhalle, 4853 Murgenthal AG            |
| 01.08.2025 | 11h | Brünnelichrüz, 5728 Gontenschwil AG           |
| 01.08.2025 | 19h | Beim Gemeindehaus/Schulhaus, 5112 Thalheim AG |

### Canton de Bâle-Campagne

#### Thomas de Courten, Conseiller national

|            |     |  |
|------------|-----|--|
| 01.08.2025 | 16h | Berggasthaus Oberbölichen, 4458 Eptingen |
|------------|-----|--|

#### Sandra Sollberger, Conseillère nationale

|            |     |  |
|------------|-----|--|
| 01.08.2025 | 16h | Berggasthaus Oberbölichen, 4458 Eptingen |
|------------|-----|--|

### Canton de Berne

#### Thomas Knutti, Conseiller national

|            |     |                                 |
|------------|-----|---------------------------------|
| 01.08.2025 | 12h | Bahnhofstrasse, 3770 Zweisimmen |
|------------|-----|---------------------------------|

#### Katja Riem, Conseillère nationale

|            |                  |   |
|------------|------------------|---|
| 29.07.2025 | 20h              | Schulhausplatz/Mehrzweckhalle, 3765 Oberwil im Simmental  |
| 01.08.2025 | Nachmittag/Abend | zwischen Orientierungsschule und Pflegeheim, 3210 Kerzers |

#### Hans Jörg Rügsegger, Conseiller national

|            |     |  |
|------------|-----|--|
| 01.08.2025 | 18h | Hornusserplatz Bernstrasse, 3114 Wichtrach |
| 01.08.2025 | 20h | Schulanlage, 4912 Aarwangen                |

#### Werner Salzmann, Conseiller aux Etats

|            |             |  |
|------------|-------------|--|
| 31.07.2025 | 19h-21h     | Mehrzweckhalle, 4932 Lotzwil                 |
| 01.08.2025 | 15h30-18h30 | Alp Schüpfen auf dem Jaunpass, 6102 Boltigen |

|            |             |   |
|------------|-------------|---|
| 01.08.2025 | 19h30-22h00 | Areal der Alexander Remund Farmwork AG, Schulstrasse 9, Ferenbalm, 3206 Rizenbach |
|------------|-------------|---|

#### Nadja Umbricht, Conseillère nationale

|            |     |                                 |
|------------|-----|---------------------------------|
| 31.07.2025 | 19h | Bundesfeier Gemeinde, 3296 Arch |
|------------|-----|---------------------------------|

### Canton de Soleure

#### Rémy Wyssmann, Conseiller national

|            |           |   |
|------------|-----------|---|
| 01.08.2025 | dès 10h00 | Mehrzweckhalle Neuendorf, 4623 Neuendorf SO |
|------------|-----------|---|

### Canton de Fribourg

#### Nicolas Kolly, Conseiller national

|            |           |  |
|------------|-----------|--|
| 01.08.2025 | 19h-21h00 | Ferme de Bertrand Jacquat, Chemin des Longs-Prés 11, 1730 Ecuilles |
|------------|-----------|--|

#### Pierre-André Page, Conseiller national

|            |       |                                |
|------------|-------|--------------------------------|
| 31.07.2025 | 19h30 | place du village, 1636 Broc    |
| 01.08.2025 | 20h   | place du village, 1624 Le Cret |

#### Katja Riem, Conseillère nationale

|            |                  |   |
|------------|------------------|---|
| 01.08.2025 | Nachmittag/Abend | zwischen Orientierungsschule und Pflegeheim, 3210 Kerzers |
|------------|------------------|---|

### Canton de Lucerne

#### Werner Salzmann, Conseiller aux Etats

|            |             |  |
|------------|-------------|--|
| 01.08.2025 | 09h30-14h30 | organisiert durch die SVP Malters, 6102 Dorf |
|------------|-------------|--|

#### Thomas Aeschi, Conseiller national

|            |       |              |
|------------|-------|--------------|
| 01.08.2025 | 10h30 | 6102 Malters |
|------------|-------|--------------|

### Canton de Schaffhouse

#### Conseiller national et président de l'UDC Suisse Marcel Dettling

|            |             |                              |
|------------|-------------|------------------------------|
| 01.08.2025 | 10h30-12h30 | Kirchhofplatz, 8240 Thayngen |
|------------|-------------|------------------------------|

#### Martin Hübscher, Conseiller national

|            |         |                       |
|------------|---------|-----------------------|
| 01.08.2025 | 17h-19h | Rummelen, 8215 Hallau |
|------------|---------|-----------------------|

### Canton de St. Gall

#### Mike Egger, Conseiller national

|            |           |                           |
|------------|-----------|---------------------------|
| 01.08.2025 | 20h-20h45 | Festplatz Horn, 9326 Horn |
|------------|-----------|---------------------------|

#### Esther Friedli, Conseillère aux Etats

|            |     |  |
|------------|-----|--|
| 31.07.2025 | 18h | BBC Gossau, Güterschuppen, 9200 Gossau, www.bbcgossau.ch   |
| 01.08.2025 | 20h | offizielle Feier Gemeinde Hemberg, Dorfplatz, 9633 Hemberg |

#### Michael Götte, Conseiller national

|            |     |   |
|------------|-----|---|
| 31.07.2025 | 20h | Mehrzweckhalle Tübach, Aachstrasse 6, 9327 Tübach |
|------------|-----|---|

#### Thomas Matter, Conseiller national

|            |       |  |
|------------|-------|--|
| 01.08.2025 | 18h30 | Bauernhof Fam. Müller, Goldberg 108, 8716 Schmerikon, Anmeldung erforderlich |
|------------|-------|--|

### Canton de Schwytz

#### Conseiller national et président de l'UDC Suisse Marcel Dettling

|            |     |                                       |
|------------|-----|---------------------------------------|
| 01.08.2025 | 21h | beim Rebhaus in Watt, 8105 Regensdorf |
|------------|-----|---------------------------------------|

|            |       |                       |
|------------|-------|-----------------------|
| 01.08.2025 | à 19h | Watt, 8635 Dürnten ZH |
|------------|-------|-----------------------|

|            |             |                              |
|------------|-------------|------------------------------|
| 01.08.2025 | 10h30-12h30 | Kirchhofplatz, 8240 Thayngen |
|------------|-------------|------------------------------|

La liste avec les évènements en marge du 1<sup>er</sup> août est constamment actualisée sur le site internet : [www.udc.ch](http://www.udc.ch)

### Canton des Grisons

#### Magdalena Martullo-Blocher, Conseillère nationale

|            |         |                              |
|------------|---------|------------------------------|
| 31.07.2025 | dès 18h | Halla Crestas, 7154 Ruschein |
|------------|---------|------------------------------|

#### Roman Hug, Conseiller national

|            |         |                                 |
|------------|---------|---------------------------------|
| 01.08.2025 | dès 17h | Piazza Comunale, 7742 Poschiavo |
|------------|---------|---------------------------------|

### Canton de Thurgovie

#### Urs Martin, Conseil d'Etat

|            |     |  |
|------------|-----|--|
| 31.07.2025 | 20h | Sportplatz Waldegg, 9542 Münchwilen TG, Anmeldung erforderlich |
|------------|-----|--|

|            |     |  |
|------------|-----|--|
| 01.08.2025 | 18h | beim alten Schützenhaus Wellhausen, 8552 Felben TG, Anmeldung erforderlich |
|------------|-----|--|

#### Denise Neuweiler, Conseillère d'Etat

|            |     |   |
|------------|-----|---|
| 31.07.2025 | 19h | Schulhaus Hoferberg, Wilen-Gottshaus, 9213 Hauptwil-Gottshaus |
|------------|-----|---|

|            |     |                                |
|------------|-----|--------------------------------|
| 01.08.2025 | 11h | Auholzsaal Sulgen, 8583 Sulgen |
|------------|-----|--------------------------------|

|            |     |                                    |
|------------|-----|------------------------------------|
| 01.08.2025 | 19h | Landungssteg Mammern, 8265 Mammern |
|------------|-----|------------------------------------|

#### Pascal Schmid, Conseiller national

|            |     |   |
|------------|-----|---|
| 31.07.2025 | 19h | Auf dem freien Feld zwischen Uttwil und Kesswil, 8593 Kesswil |
|------------|-----|---|

|            |     |   |
|------------|-----|---|
| 01.08.2025 | 19h | Schützenhaus, Berghofstrasse 18, 8535 Herdern |
|------------|-----|---|

### Canton de Zürich

#### Conseiller national et président de l'UDC Suisse Marcel Dettling

|            |     |                                       |
|------------|-----|---------------------------------------|
| 01.08.2025 | 21h | beim Rebhaus in Watt, 8105 Regensdorf |
|------------|-----|---------------------------------------|

|            |          |                    |
|------------|----------|--------------------|
| 01.08.2025 | pour 19h | Watt, 8635 Dürnten |
|------------|----------|--------------------|

#### Martin Hübscher, Conseiller national

|            |         |                                     |
|------------|---------|-------------------------------------|
| 31.07.2025 | 19h-20h | Areal Heiget-Huus, 8320 Fehraltorf, |
|------------|---------|-------------------------------------|

|  |  |                                       |
|--|--|---------------------------------------|
|  |  | Fehraltorf – Sommerfest / Bundesfeier |
|--|--|---------------------------------------|

|            |         |   |
|------------|---------|---|
| 01.08.2025 | 20h-21h | Festzelt beim Schützenhaus, 8523 Hagenbuch, 1.-August Feier – Hagenbuch |
|------------|---------|---|

#### Thomas Matter, Conseiller national

|            |       |  |
|------------|-------|--|
| 01.08.2025 | 18h30 | Bauernhof Fam. Müller, Goldberg 108, 8716 Schmerikon, Anmeldung erforderlich |
|------------|-------|--|

#### Natalie Rickli, Conseillère d'Etat

|            |     |  |
|------------|-----|--|
| 01.08.2025 | 10h | Begrüssungstrunk um 10 Uhr beim Münsterhof, 8001 Zürich. |
|------------|-----|--|

|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | Die eigentliche Bundesfeier beginnt um 11 Uhr in der Stadthausanlage. |
|--|--|---|

|            |     |                 |
|------------|-----|-----------------|
| 01.08.2025 | 18h | Hausen am Albis |
|------------|-----|-----------------|

#### Gregor Rutz, Conseiller national

|            |     |   |
|------------|-----|---|
| 01.08.2025 | 19h | Gemeindesaal, Zur Mühle 4, 8926 Kappel am Albis |
|------------|-----|---|

### Canton du Valais

#### Franz Ruppen, Conseiller d'Etat

|            |             |                                     |
|------------|-------------|-------------------------------------|
| 01.08.2025 | 18h30-20h30 | Platz beim Schloss, Leuk Stadt (VS) |
|------------|-------------|-------------------------------------|

### Canton de Zoug

#### Thomas Aeschi, Conseiller national

|            |       |              |
|------------|-------|--------------|
| 01.08.2025 | 10h30 | 6102 Malters |
|------------|-------|--------------|